

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21213**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit international spécialité Administration internationale finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master accorde une importance prioritaire au caractère pratique des enseignements, entièrement dirigés vers les activités des organisations internationales dans les domaines juridique, administratif, financier et de la communication. Dans les cours et séminaires, l'accent est mis sur la résolution de cas pratiques, la rédaction de notes et la simulation de procès internationaux.

Le Master forme des juristes spécialistes de droit des organisations internationales et dotés d'une bonne connaissance de droit international général maîtrisant des savoirs ainsi que des savoir-faire nécessaires à la vie professionnelle dans tous les domaines du fonctionnement et des activités normatives et opérationnelles des organisations internationales, en l'occurrence :

- Rédiger des mémoires, notes de synthèse et avis juridiques à destination des chefs de service de la direction générale d'une organisation internationale.
- Présenter des mémoires et plaidoiries devant le juge national ou le juge administratif d'une organisation internationale.
- Participer à toutes les activités juridiques et administratives d'une organisation internationale.
- Élaborer un programme et des dispositions budgétaires d'une organisation internationale.
- Connaissances approfondies des différents aspects du droit des organisations internationales et des principes fondamentaux du droit international général ;
- Aptitude à rédiger des mémoires, notes de synthèse et avis juridiques ;
- Aptitude à répondre efficacement aux problèmes juridiques, administratifs, financier et de la communication pouvant se poser dans le fonctionnement courant des organisations internationales ;
- Aptitude à participer activement à une procédure contentieuse internationale ou interne concernant une organisation internationale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs juridique administratif, financier et de la communication des organisations internationales intergouvernementales à compétence générale ou spécialisée pour toutes activités de type normatif ou opérationnel.

- Postes d'administrateur dans un service politique, juridique ou administratif au sens large (incluant les Finances et le Personnel) ou encore d'information d'une organisation internationale.
- Postes dans des services de type plus opérationnel peuvent être envisagés pour ceux des candidats qui auraient déjà une spécialité technique acquise par ailleurs (médecine ou agronomie par exemple).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master donne une formation spécialisée dans le droit international et le droit des organisations internationales, à l'exclusion de la formation politique et économique déjà acquise ou devant l'être par ailleurs. C'est à dessein que l'accent a été mis sur une spécialité dans laquelle des besoins particuliers et des lacunes dans les formations existantes ont été vivement ressentis.

L'enseignement est orienté vers la pratique des organisations du Régime commun des Nations Unies, des institutions financières siégeant à Washington (Banque

organisations du Régime commun des Nations Unies, des institutions financières siégeant à Washington (Banque mondiale, FMI, BID, etc.), des organisations scientifiques européennes (CERN, ESO, LEBM, etc.) et non vers l'Union européenne. En conséquence, une formation de droit communautaire est indispensable pour les étudiants qui souhaitent se présenter aux concours de la Communauté européenne, le Master n'assurant pas à lui seul une préparation adéquate à ces concours.

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Administration internationale est ouvert aux titulaires d'un master 1 en sciences juridiques, en sciences économiques, en administration économique et sociale et en langues étrangères appliquées. Le master 1 mention Droit international de

l'Université Paris 2 est particulièrement adapté.

Une très bonne connaissance de l'anglais est exigée.

L'accès au master 2 se fait sur dossier puis sur entretien.

La formation en master 1 mention Droit international est la suivante :

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD selon l'une des deux options suivantes :

Option 1 : Droit international privé 1, Droit international économique, Droit des affaires 1 (instruments de paiement et de crédit).

Option 2 : Droit international privé 1, Droit international économique, Droit public de l'économie 1

UEC1 - 10 ECTS

1 matière obligatoire sans TD : Grands systèmes de droit contemporains 1

2 matières sans TD à choisir dans la liste suivante : Droit pénal international, Histoire du droit international, Politiques de l'Union européenne, Droit européen des affaires

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie au 1er semestre :

Option 1 : Droit international privé 2, Droit du commerce international.

Option 2 : Droit international public 2, Droit public de l'économie 2

UEC2 - 10 ECTS

3 matières obligatoires sans TD selon l'option déjà suivie :

Option 1 : Droit international public 2, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Droit des affaires 2 (entreprises en difficulté) ou Droit public de l'économie 2.

Option 2 : Droit international privé 2, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Droit du commerce international.

2 matières sans TD à savoir :

SOIT

- Problèmes actuels de droit international I

4 cours du Certificat d'études juridiques internationales (CEJI) de l'IHEI

- Problèmes actuels de droit international II

4 cours du Certificat d'études juridiques internationales (CEJI) de l'IHEI

SOIT

- Problèmes actuels de droit international I

4 cours du Certificat d'études juridiques internationales (CEJI) de l'IHEI

- Aspects européens des droits fondamentaux

SOIT

2 matières à choisir dans la liste suivante :

- Droit fiscal européen et international

- Droit social européen et international

- Droit maritime

- Droit de l'environnement

- Aspects européens des droits fondamentaux

- Droits de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique)

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un enseignement facultatif : Atelier de professionnalisation 4.

La formation dispensée en master 2 Administration internationale est la suivante :

L'étudiant suit obligatoirement les enseignements suivants :

§ Quatre cours magistraux semestriels

- Droit institutionnel des organisations internationales

- Droit et pratique de la fonction publique internationale

- Programme et finances des organisations internationales

- Droit et pratique de l'administration internationale (*commun au M2 Droit européen des affaires*)

§ Deux enseignements annuels dirigés

- Droit international général

- Droit des organisations internationales

§ Un cours à option à choisir en accord avec le responsable du Master parmi les enseignements suivants :

- Principes généraux du droit international *général*

- Principes généraux du droit international économique (*commun au M2 Droit international public*)

- Introduction au droit des relations internationales (IHEI)

- Relations internationales
- Paix et sécurité (*commun au M2 Études politiques et au M2 Sécurité et défense*)
- § Un enseignement dirigé obligatoire en langue anglaise
- § Exercice facultatif

Simulation de conférence diplomatique : exercice commun au Master *Administration internationale* de Paris I et donnant droit à une bonification de note. 10 h de préparation assurée par un diplomate et 4 journées de conférence diplomatique simulée pendant les vacances de Pâques.

Le stage doit être trouvé par l'étudiant sur les conseils du directeur du master qui est aussi directeur des études et des stages. Il doit être effectué dans une organisation intergouvernementale exclusivement pour une durée minimale de deux mois. Le stage doit être agréé par le directeur des études et des stages. La plupart sont accomplis à l'étranger : Genève, New York, Vienne, Munich, Rome, Londres, Madrid, Bruxelles notamment, et plus rarement en Afrique, Amérique latine, Asie ou Moyen-Orient.

Le stage constitue une condition nécessaire à l'obtention du diplôme. Nombre d'étudiants en effectuent plusieurs, souvent d'une durée très supérieure à deux mois, jusqu'à six mois. Ces stages sont parfois le prélude à des contrats à court terme qui permettent une intégration progressive dans l'organisation.

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, contrôle continu, rapport de stage et soutenance.

L'étudiant admis à l'année d'études de M1 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

L'étudiant admis à l'année d'études de M2 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

Des mentions sont attribuées :

17-20 : mention très bien

15-17 : mention bien

13-15 : mention assez bien

10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051896 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

2008-2009 : 136 candidatures - 23 admis à s'inscrire - 18 diplômés

2009-2010 : 113 candidatures - 21 admis à s'inscrire - 18 diplômés

2010-2011 : 94 candidatures - 23 admis à s'inscrire - 19 diplômés

2011-2012 : 112 candidatures - 21 admis à s'inscrire - 18 diplômés

2012-2013 : 150 candidatures - 21 admis à s'inscrire - 17 diplômés

Autres sources d'information :

[Site internet de l'Université délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master 2 Administration internationale a pris la suite du DESS Administration internationale créé en 1986.